

CHAPITRE IX.—FORÊTS.*

NOTA.—Un court article intitulé "physiographie, géologie et climatologie forestières" a paru dans l'Annuaire de 1934-35, pages 314-316.

Section 1.—Régions forestières.

La forêt canadienne couvre une vaste région dans la zone tempérée du nord qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et, au nord, depuis la frontière internationale jusqu'au cercle polaire et au delà. Les grandes variations dans les conditions climatiques, physiographiques et du sol sont la cause de différences marquées dans le caractère des forêts de diverses parties du pays et c'est pourquoi il se trouve des régions forestières plus ou moins nettement définies. Les principales régions forestières suivantes sont décrites séparément: acadienne, Grands-Lacs-St-Laurent, décidue, boréale, sub-alpine, colombienne, montane et côtière. Il importe, pour fins de description, d'étudier deux sections de la région boréale, comme entités distinctes indiquées ci-dessous comme sections de transition du nord et la section des bosquets de peupliers.

Région acadienne.—Cette région englobe la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard dans toute leur étendue et le Nouveau-Brunswick en entier moins le coin du nord-ouest. Elle a un climat caractéristique des régions maritimes et particulièrement favorable à la croissance des arbres. La moyenne annuelle de précipitation est d'environ 40 pouces. La topographie et la géologie y ont des caractères très variés. Dans le nord du Nouveau-Brunswick l'altitude maximum au-dessus du niveau de la mer est de 2,700 pieds et le nord de l'île de Cap-Breton et certaines parties de la Nouvelle-Ecosse sont passablement accidentés. Le reste de cette région est de plat à doucement ondulé.

Cette région, spécialement dans les parties septentrionales du Nouveau-Brunswick et de l'île de Cap-Breton, se caractérise par la prédominance des conifères. Les forêts mixtes parsemées de "bouquets de bois dur" sont communes; toutefois, elles se rencontrent plus fréquemment dans les parties méridionales du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

L'épinette rouge est la principale essence parmi les conifères. Elle voisine d'habitude avec le sapin baumier. L'épinette blanche et l'épinette noire de même que le pin blanc et le pin rouge sont aussi très répandus. Le pin gris se trouve en futaies homogènes dans les plaines sablonneuses. La pruche, encore introuvable dans la plus grande partie de la région, a dû, à une époque antérieure, être beaucoup plus répandue qu'aujourd'hui. Les autres conifères caractéristiques de cette région sont le cèdre et le tamarac.

Le merisier, l'éraable et le hêtre poussent aussi en assez grand nombre et se trouvent d'habitude sur des saillants bien irrigués. On trouve encore, dans le voisinage des conifères, le bouleau blanc, le bouleau gris et le peuplier, de même que le chêne, le noyer cendré, le tilleul et l'orme.

* Ce chapitre, à l'exception de l'article spécial paraissant aux pp. 261-271 a été préparé par R. G. Lewis, B.Sc.F., chef de la branche des Produits Forestiers du Bureau Fédéral de la Statistique et par Roland D. Craig, F.E., du Service Forestier du ministère des Mines et Ressources. La section 1 est basée sur le bulletin n° 89 du Service Forestier du Dominion "A Forest Classification for Canada" par W. E. D. Halliday. La branche des Produits Forestiers du Bureau Fédéral de la Statistique collige et compile les statistiques relatives à la production forestière et publie quatre rapports annuels sur l'industrie du bois d'œuvre, la pulpe et le papier et les industries utilisant le bois et le papier au Canada. Ces rapports sont généralement précédés de rapports préliminaires mimeographiés, un pour chaque industrie importante ou groupe d'industries. On en trouvera la liste détaillée au Chapitre XXIX.